

OFFRE D'EMPLOI
POSTE : COORDONNATEUR/TRICE DES SERVICES DES LOISIRS

Les municipalités de Sainte-Perpétue et de Sainte-Brigitte-des-Saults sont à la recherche d'une personne passionnée pour assurer le développement d'initiatives locales ainsi que l'organisation et la prise en charge des activités communautaires et de loisir.

FONCTIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité des administrations municipales et en partenariat avec les comités, le titulaire du poste devra :

- Développer le service des loisirs de chacune des municipalités selon les orientations et priorités émises par les administrations municipales et comités impliqués dans chacun des milieux;
- Coordonner le camp de jour (programmation, inscriptions, embauche et soutien aux animateurs);
- Recruter et gérer les personnes bénévoles et salariées;
- Participer à différents comités ayant un lien avec les services sous sa responsabilité;
- Planifier, organiser, superviser, participer et assister à l'ensemble des activités et événements relevant de son service ainsi que les besoins liés à ces activités et en promouvoir les activités et événements locaux organisés dans la municipalité (site internet, page Facebook, etc.);
- Gérer les locations de salle et coordonner l'utilisation des locaux et des équipements
- Tenir à jour un inventaire de l'ensemble des équipements;
- Participer à la révision ou la mise en place des politiques municipales (familial, Municipalité Amie des Aînés, Municipalité amie des enfants, camp de jour, activités sportives, etc.);
- Intensifier et encourager la concertation locale, intergénérationnelle et intermunicipale entre les groupes bénévoles et acteurs locaux;
- Faire des demandes de collaboration avec différents organismes;
- Rédiger des comptes-rendus des événements pour en faire l'évaluation;
- Recherche, préparation et suivi des sources de financement, de commandites;
- Préparer les demandes budgétaires pour le budget annuel et en assurer le suivi;
- Assumer toutes les autres tâches connexes confiées par la direction générale ou les responsables des comités;

QUALIFICATIONS REQUISES

DEC en techniques de loisir, BAC en récréologie ou toute autre formation pertinente et/ou expérience de travail ou de bénévolat significative liée aux responsabilités confiées. Posséder une expérience de travail significative d'au moins 2 ans en loisir ou en développement local un atout. Posséder un véhicule et détenir un permis de conduire valide.

APTITUDES REQUISES

- Avoir le sens de l'organisation, de la planification, de l'autonomie et de l'initiative;
- Faire preuve de leadership, de créativité, de dynamisme et rapidité d'exécution;
- Capacité à gérer ses priorités;
- Bon esprit d'équipe et facilité à travailler auprès des groupes bénévoles et le public;
- Bonne capacité de résistance au stress;
- Faire preuve d'une excellente capacité d'écoute;
- Capacité à développer et organiser des événements et activités loisir
- Capacité de rédiger des rapports d'activités et suivre un budget
- Posséder un excellent français écrit et oral et maîtrise des outils informatiques et logiciels de la suite Office;

CONDITIONS D'EMPLOI

Horaire de travail de jour 32h/semaine, Disponibilité de soir et fin de semaine (occasionnellement);

Salaire à discuter selon l'expérience

Date limite du concours : 2 juillet 2021, 16 h

Veuillez envoyer votre **CV par courriel seulement**, accompagné d'une lettre d'intérêt à l'attention de Mme Maryse Bilodeau, directrice générale la Municipalité de

Sainte-Perpétue municipalite@ste-perpetue.qc.ca

819 336-6740, poste 1

2197, rang Saint-Joseph, Sainte-Perpétue (Qc), J0C 1R0